grae:

Et estie grae derifich tannagstelleis s'en incenset discil le ministre, tune fripe usesi chardarable, sloth que tous les générales dans la
marine-tendant à diminace de popula
Un tapitaine de frègate-ini répondit:
C'est vrai, Monsieur le ministre. Vous
trouves qu'une grae de 60 tennes serait sorfisaate, et vous avez raison tant que noun n'aurous pas à soulever ne podds de plus de
et tonnes, mais le jour od cous aurons
et, touter, alever, notre grae casser.
M. Pelletan haussait les épaules.
Jeuff dernier, le Farradet coulait; fi
pesant plus de 60 tonnes, on tenta de je
soulever; la grue cassa.
M. Pelletan affirmati qu'en a'anrait pas
plue de 60 tonnes à coulever, et l'on dut
construire une grue espabla senlement de
soulever 00 tonnes.
Aujourd'hul 14 marine payent de jenr vie
cette uégligence inconevable d'un ministre.

### L'ENQUÊTE DU « FIGARO » L' « ACTION LIBERALE »

Nous ne nous étions pas trompé, en disent que le rapport de M. Bonnet an Congrèe radicel-socialiste servirait puissammeut les intérêts de l'Action Hibérale, et donnerait un nunrei étan à sa propagands.

Le Figare, pris de curiosité, a vonin avoir ce qu'il en était de la Lique d'opposition formidable dévoucée par M. Bonnet.

La chors lui a sté factie : M. Plou e fait, en effet, ce que jumais un Vénérable n'aurait fell, et ce que Vedecard e eu le désagrémeut de voir laire par Bidegain dens les bureaux de la Franc-Maçonnerie : Il lui a cuvert tous ses tiorie, montré tous ses doselers, éauméré tous es Comités; et après avoir vu, fouillé, couirblé : a 200 000 adhérents cotisants, répartis en 1000 Comités, conclut le Figare, constituent une force dopposition comme on n'en evait jemis vu en Frauce.

d'a-propos, le paralièle sulvant:

Il va un responchement à fairs soure la granda Lique de l'Acton liberale doutle Flyaro a parià bier et les vertis socialistes.

L'ouvre da M. Pèou a deja réusal, on l'a vu, 20000 sabérents e octisants, s. Au Congrès socialiste, estu du fat vuta l'unité, la vorification des pouviers des délèques. Il constant l'autient de la company de la compan

#### LE DÉBAT DE DEMAIN

ié, joutous qu'il se propose de porter à la une l'affaire crétolee et de demander que l'ancè suggère aux puissances nue so-na pour améliorer le sort des Crétole et er que des conflits armés se produisent e ces deruiers et les troupes internetio-

nales.

Le débat eccupera probahlement louie la séence. Trois autres orateurs s'étaient fait inscrire hier pour y prendre part. Ce sont MM. Archdeacoa, Delafosse et de Presseusé. On auvoaçait égélement l'intervention de MM. Boai de Castellane et Millevoye.

Malgré le décisration qu'il a faite hier, on croit généralement que M. Ronvier répondra et qu'il présentera à la Chambre uu commentaire générale de l'accord franco-aliemand et de ess conséquences.

# UNE NOUVELLE HÉCATOMBE

L'Officiel publie l'arrêté anvoncé per la Croix ese jours deniers, pris par M. Etienne, ministre de l'Intérieur, sur l'avie du ministre de l'Intérieur, publique, et ordonnentla fermelure, pour le l'aseptembre prochain, de 125 écoies libres.
Voiei le liste, par département, des maisons frappées:

Mons frappées:

Alsue. — Ecoles des Frères des Booles chrétiennes, à Saist-Michel, Lson et Sisceny, des
Sours de Noire-Dame de Saist-Erme, à Vencheld Li Tarrisce; des Sours de Notre-Dame
de Bou-Scoura de Charly, à Châteas-Thierry,
rue de le Madgline.

Auda. — Enclas de Frères des Ecoles chrétiennes, à Narhonne, porie des Cablians, et
bruisvard Montmorency; des Sours de NotreDama de Narbonne, a Narhonne, rue du Captole; des Sours de Notre (Neivre), à Montreel; des
Sours de 18 Novem (Neivre), à Montreel; des
Sours de 18 Novem (Neivre), à Montreel; des
Sours de 18 Novem (Neivre), à Montreel; des
Areyres. — Ecoles des Proma

Scorra de la Sainte-Familie de Pezans, à Alet et Alzona.

Aveyron. — Ecoles des Fréres des Escles chrétienaes, à Saint-Goniez-d'Olt; des Sogurs da Saint-Goniez-d'Olt; des Sogurs da Saint-Goniez-d'Olt; des Sogurs de Saint-Goniez-d'Olt, des Sogurs de Saint-Goniez-d'Olt, des Cours de Frere des Ecoles chrétienaes, à Marseille, traverse des Ecoles chrétienaes, à Marseille, 145, avegure de le Capelette (externat).

Calvados. — Ecole des Sogurs de la Vieite-dion, à Case.

Ecole des Sogurs de la Charlet de la Sainte-Court.

Carcata h. — Ecole des Sogurs de la Charlet de la Sainte-d'Olt, avegure de la Charlet de la Sainte-d'Visiera, à Ruffee.

Charcate-la férfears — Ecoles des Ureu-lines da Ser-Court, à Pons et Mirambeau.

Corrèze. — Ecoles des Engre du Saint-Court.

Saint, à Lubjersez.

Ecoles des Ureu-lines da Novel. — Ecoles des Ureu-lines da Novel. — Ecoles des Ureu-lines da Sainte-Court.

Dans des Novel. — Ecoles des Ureu-lines, à Dirial des Novel. — Ecoles des Ureu-lines des Novel. — Ecoles des Ureu-lines des Dirial des Dirial des Novel. — Ecoles des Ureu-lines des Dirial d

Chies de Nord. — Ecoles des Ursumes, a Diana. Burdanas. — Ecoles des Frènes des Ecoles chrettennes. à Périgueux, rue Changy, des Chr Frances. dites Petites-Hratines de Saint-Claire de Legorde. à Legarde, commune de Périgueux; des Ursulines, à Perigueux.

Dupieix.
Nèvre. — Ecoles des Frères des Ecoles chrétiennes à Fourchambault; des Soure da le Sainte-Famille de Besançon. À Nèvers, place de l'Evéché; des Ursellnes, à Corbigny.
Nurci. — Ecole des Soure de la Sainte-Parsille d'Amtens, à Anoby, Lécluse et Blerne; des Bondcittiaes de la Faix de Jésus. À Es-

Stroat aussi rermees pour la l'assessance de la light de la colles de seasses anaexées aox établissements cougreparistes el sprés desigées:

Aisna. — Booles des Sceurs de Notre-Dame, a Saist-Brimo jimsison-mère); des Scours Servilles de la Cagasses de Vinequial de Parist. de Filles de la Cagasses de Vinequial de Parist. de Filles de la Cagasses de Vinequial de Parist. de Saist-Britan de Saist-Joseph de Ginay, à Châtabre.

Aveyren. — Ecole des Scours de Saist-Joseph de Saist-Joseph de Estaing, à Saist-Chéiy-d'Anbres; des Scours de Saist-Joseph de La Saist-America de Villefranche, à Castal Britan de Cartal de La Villefranche, à Castal Britan de Cartal de La Villefranche, à Castal Britan de Cartal Britan de Cartal de Britan de Cartal Britan de Cartal de de Carta

#### ÉCHOS DU SÉNAT

#### LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Le Sénet, réuni daus ses hureaux, de 2 h. 1/2 à à heures, a nommé la Commission pour l'examen du projet de loi sur la sépe-ration de l'Eglise et de l'Etat. Les sénsteurs son ivonus en greud nombre. Les membres de la Commission de la séparation favorables au projet du gouver-nement ann:

Bizat.
Valić.
Manrice Fsure.
Max Lecomte.
Comts d'Annay.
Regismancet.
Louic Blanc.
Ssint-Germsin.

7 Les membres désevorables du projet sont : MM. Le Chevaltier, Chautemps. Guillier,

Atassor, Thezard. De Las Cases.

#### EOHEO DE M. COMBES

M. Combes, qui avait posé sa candidature ovec M. Lourties et qui sveit prononcé doue ton bureau un long discoure, est hattu par MM. Guillier et Alassenr, qui ont obtenn son bureau un long discoure, est hattu p MM. Guillier et Alassenr, qui ont obtet 15 et 14 voix, contre 14 et 13 à MM. Comb et Lourties.

### SENAT

#### Seance du mardi 11 juillet

La séance est ouverte à 4 b. 10 sous la pré-sidance de M. S'mHères. Le Sénat est au grand

ompiet.
On adopte quelques projete d'initéré local.
N. l'amiral de Cuverville foit voler une motirs de sympathie aux victimes du Farfadel.
Me pouvernoment, par la loucie de M. Romider, renarcue l'amiral de Cuvervillo, déclere associer a catte motion et promet de secourir les launités des victimes daos la meeure du possible.
La sérace contit na

# Chambre des députés

Séance du mardi 11 juillet

Mort d'un député M. Deumer, qui préside, annonce la mort et cononce l'élogs de M. Jules Bries, député éral de Meuripe-et-Moselle.

#### Prolets divers

On adopté sans discrésion:

1' Per 470 voix contre 28, na projet portant ouverturs, su titre du miuleière des Affairés étrangères, d'un crédit extraordinairs de 556 600 france, dont 148000 fraues pour réception du Sish de Pers et du prince de Buigarse à Paris, et 410 000 frances pour voyage du précident de la République en Espagae (la Commission du budget a reservé l'examen des crédits et Person pour la réception du roi d'Espagae à Paris, la mission savoyée à Berlin à l'occasion en marisge du prince tunpéris], la mission de Pez, le Congrès at la conference de Romej;

2 Un projet, modifé par le Sécat, concernant les significations d'opposition et de ceniors publics et des préposés de la Caisse des dépotes et concignations;

3 Un projet concernant l'admission à la recele de l'Elat, et abaissant à quines ans la durée de services exigée des préposés et ouvriers des services exigée des préposés et de l'Antidité.

4 Un projet concernant l'exploitation provisoire des services meritimes posteux entre la France et le Cote occidentale d'Arigna;

5 Un projet portant augmentation des cafres français dans les compagnes de tirallieurs algérieus.

L'ordre da jour comporte égalament le dis-

position.
A quol M. Le Hérissé riposte que la proposition fet jadia sontenos par M. Barteaux tuméme, quand il était simple député, at que
M. Combes int méme, ators président du Cossell, avait déclaré l'accepter.
Avec smbarras, M. Berteaux se rejette sur
con collègne des Finances qui fait des difficultés
pour afmettre un principe dont l'extension
pour l'avenir,
Et M. Merriau, notre grand argéntier, de proprivanir, au que les taxte de la proposition leisse
à décirer.

à désirar.

Et, à la suite de ces hizarres explications, proposition est penvoyée à le Commission du de la consistence de la consistence de la commission de la

#### Les retraites ouvrières M. Jeach Brisse se félicite de voir enfie le Pariement se préoccuper du grand devoir social qui consiste à acsurar le vieillease des

tion de l'Esta sous forme d'une majoration des travailleurs.

Hien, non plus, n'empêchere plus tard de décantreliser la calese centrale en un certain nambre de caisses régionales qui s'dministreront checuse une partie des fonds, les employant de la manière le blus productive.

La loi allemande, dont MM, Deschanel et Vailant-ont fait l'élège, est loin d'avoir productive.

Esta si se grave tort d'impecer le principe du fonds commune, dont personne ne veut lei, et alle est toin d'avoir donné aux travaiteurs un effet utile en ropport avec les saunières qu'elle leur impece, eille n's d'une loi d'assurance que la feçade.

L'orateur commat les diverses propositione

teur impose, elle n's d'une loi d'assurance que la feçade.
L'orateur comhat les diverces propositione emanant de l'initiative parlemeuteire en dehors de la Commission, et défeud l'enguement les consinsions de celte-ci, toutes ses concincions, contre les critiques soulevées par MM. de Gailhard-Baneel, Charles Benoint, Deschand, de Remel, siusi que par certaines Chambres syndicales cuvrières co patrenales.
Quent aux ressources nécessaires au fonctionnement de la loi, le rapporteur estime que ce n'est pas l'affaire de la Commission de les trouver, mais hen l'affaire du gouvernement.
La Chambre, de selvant sa Commission, fera couvre de prévoyance sociaie, de justice et d'aguile.

nonveiles délibérations de la Commission ne semble pas seasiblement différent.

gCést insie que la Commission maintient le système de le espitsiisétion, qui retarde indéfiniment la mise en pratique de la retraite, maigré le rejet de ce cystème par les Syndicats. Sur 279 en 28fet, 20 de ces associateurs es sont prononcées en faveur de la répartition qui permettra anx iravailleurs de pecevoir dès le vots de le toi leurs retraites, alors que 66 seulement acceptaient la cepitalisation. (Près bient On va donc su-devant d'une désillusion qui sera très oruelle sux travailleurs.

D'una autre cote, l'injustice est su fond même de projet, qui fait, su point de vue de chiffre de la retraite, une situation très désavantagesse à coux qui sont le plus ayance à saint le fine desavantagesse à coux qui sont le plus ayance d'alterét. (Très bien!)

Es droit striet, in e devrait pas y avoir de

hien!

En droit suriet. Il ne devrait pas y avoir de période intermédiaire, et le travaiteur devrait vour droit immédiaire et le travaiteur devrait vour droit immédiaire ment à te retraite qui représente la prodait, taccumulation de aon effort. L'orateur serait partiann d'une période faculative et d'une periode obligatoire de l'assurance, a première devant durer sues! longtemps que te bénédice tolai de l'assurance ne pourrait pas être acquis aux travailleure.

Dane le projet présente au Sénat par M. Dubost, et que lui parsit supérieur à celin de Commission, l'inégalité est beaucoup moins choquante.

commission, insignite est pesucoup moins Pourquoi la Commission et sen rapporteur s'obatinent-lis syec nas énergie doctriuale aussi exclusire, à repodeser tout autre systèms ds is eapltainsetinn?

eapitalisation?

Pourquoi se refusent ils à étudier un système
mixte qui ménagerait toue tee intérêts pendant
la période de transition? (Très hian)
Les indestrela ne sont pas cans crainte
devent lee charges nouvelles qui, du foit de la
loi nouvelle, vent poest sur eux.

O'nst une consideration digne d'être posée : if aut, en effet, que is loi nouvelle, destinée à unir plue etroitement dans un mêma intérêt jes patrons et les ouvriers, soit blen réellement ane œuere da peix et non de guerre. Appli. Pour cela, il faut que les industriels sient la sécurité du lendemain, et tel le nont du baron Louis en matière de linances peut égalament

and Your recous the boots esprepers to the live of the high and the caysthod do it capitalisation did paddent de legislate des viewed do it capitalisation de paddent de legislate des viewes de la continue de la conti

Séance du mardi 11 juillet

### Encore une séance à vide

#### Mort d'un député

# LA CANDIDATURE DE M. COMBES

### Au Congrès radical-socialisie La candidature secrète

On se demande, dans les milieux poli-tiques, be qu'e pu décider le Congrés radical-socialiste ou sujot de la succession de M. Acoubet. Il a été raconté qu'un parties de M. Combes voulsit esisir le hurcau d'un you en faveur de la candidature du a petit

de M. Combes vouis tasar je meeut du porte en faveur de la candidature du a petit père a.

Craignant l'effet qu'une parcitie manifestation produirait eur l'optsion publique, les membras dubureau obtinrent de l'imprudent qu'il retirat son vosu.

Meis ce que les radicaux ne voulaient pas feire officiellement et en evente publique, its l'ont feit au Comité privé. Voici les renseignemente que noue avons recueilits sur ce point:

A l'issue du Cougrès, nn cerlain nombre de délégués, appartenant pour la plupart à des départements du Midl, se sont réunis en un petit conciliabité et ent décidé que M. Combes dévait être le candidat de radicaux et des radicaux-socielistes à l'élection précideutielle.

Ces délégnée estiment que M. Bourgeole n'offre pes eu perti radical et aux anliclérieux de garenties suffisantes de fermoté; M. Combes leur apparsit eutrement combatif et intreusigeent.

Toue ont été d'accord pour déclarer qu'une, candidature possible de M. Rouvier à la présidence de le République devraitêtre combattue evec le dernière énergie. De M. Failières il ne semble pas avoir été question.

Ces résolutione ceront portées confidentieux et redicaux-socielletes des deux Chambra, de Cacan à ca que la caudideture

LES VACANCES DES COLLEGIENS

M. Mill, un projet de resolution de M. Engerand, tandant à syeme? le date des grandes
régances sobiaires.
Farchant an moren terme, ce, print lavidait le gouvertement à maintenir led deles
actuellement facés pour le commencément si
la fla des grandes vacaces, à engager les
professens de l'enseignement accondaire à
terminer l'examen des metières inscrites su
programme avest le 14 juillet se enfin à antoriser les families que 16 désirentient à retirer
lears enfants à la date dat 3 émille.

M. Bienvenn Mertin, ministre de l'Instructios
publiques, a anceitot adresse telégraphiquement
una circulaire aux rectears, pour les aviser
que les families de lyoées si collèges de garcor lucte ionnes filles sont éstorisées à devance de l'annes flues sont éstorisées à devance de l'entre leurs enfants de callet vacance
à la dête du 14 fuillet. Il est bien enteuen
qu'aueune remise de frais d'étude ne pourra
tire sollicitée par les familles gui retiréraises
deux enfants su 14 juillet, Aueune modification
ne sers apportée daus la dête de la distribution
des prix.

### M. ETIENNE A BORDEAUX

M. Etieane, ministre de l'Intérieur, se rendre à Bordesus le dimanche 27 acut prochein, pour présider le 75 anniversaire de la fondation du Comice agricole de Bezas.

## La Liguedes Temmes françaises

pour Lecu et pour is France, sous le drapeau et Sacré Cour. Elle est catholique et
francaise.

Sur le doulonieuse route du Calvaire, les
Saintes Femmes suivaient Jésus maigré les
menaces des soldats; l'una d'olies, c'était
une Geuloise, dit-on, parvint jasqu'an divin
Maître et essuya sa face adorable. Ce rôie
de Véronique et de ses compagnes, nous le
revendiquens dans is persécution astuelle.
Nous saurone lutter sans trêve et sans peur
pour notre sainte religion, pour aider ses
ministres, pour relever tous les courages.
Rendre le France à son roi Jésus, ramener
notre patrie anx traditions qui l'ont sacrée
Filie alnée de l'Eglise, vojià notre but.
Que les àmes de boane volonté vienneut
es grouper antour de nous: Méres chrétiennes, femmes françaises, bataillons pour
Dieu, pour l'Eglise, pour les France.

Les présidentes,
Comtasse de Sanr-Laurange.

Comtasse de Sanr-Laurange.

# LES RÉUNIONS DE L'A. L. P

Mme Houset, presidente de la Lique patrio-tique des Françaises, a le le rapport annuel sur les travaux de la Lique. Elle compte 715 afhérantes à Pioërmet. 118 à Loys et 152 à Maisstroit. La Lique s distribué gratuliement l'an passé 20000 Journaux, plusieurs milliers de tracts, 5 grandes conférences, 3 séances de pro-jections.

#### LA MANIFESTATION D'ANGERS

Le tribuaci correctionnel d'Angere vient de juger trois catholiques arrêtes la 25 julu, devant le préfecture, au cours de le manifesta-tion organisée pour protester confre l'interdic-tion des processious prononnée par le préfet. Après plaidoiris de M. Mory et Reusseau, le tribanal a condamné M. Tittard et la D. Cotin à 100 france d'amende, et M. Lébreton à vingtnatre heures de prison. A tous, te tribunal a secordé la loi de sursis

# MISE EN VENTE D'UN COUVENT

Do notre correspondant de Re Do notre correspondant de Refines :
Aujourd'hui, à 1 honre de l'après-midi, a eu
lieu devant la tribunal de Remesa, la mise an
veste du couvent des Pères Franciscaine, à le
requête du liquidateur H, Dutz.
Au mois de Frèrier l'adjudication u'ayant pu
avoir lion enr la mice à prix de 140 000 francs,
ceite et avait été abaissée à 20 000.

Alons croyons savoir qua l'avoné adjudicataire s'est rendu acquéreur pour une couvre
atholiques.

PANARCHISTE DE SAINT-ÉTIENNE

Oe a retrouvé, dans les fosses d'aisance de Pappartement d'Emmennel Meurice, un tube perfermant les metières explosibles dont il avait ré dussiton lors de aon arrestation.

Maurice continue à affirmer qu'it n'svait eu ausons intention crimieile.

L'anaiyse du contenu qu tube sera faite par un expert.

# TIRAGES FINANCIERS Crédit fonction Obligations fonctières 4903

#### Une journée à Bourg

Il nour est matèriellement impossible de publier, malgré son intérêt, le très long compte renda qui nous pervient de la bellé jouraée que fut le Congrès de Bourg.

Voiet, de moins, is compte rendu de la rèunion du soir ;

M. Villefranche, président de l'Action Sibérale, remerde les eraleurs, les organisateurs et te foule.

M. l'abb Lamire parle en prêtre de la villeur du travail et de l'action sobiain chrètiennes qui, primant touts action politique, doit vain es aide aux humbles et aux peuts.

M. l'abb Lamire parle en prêtre de la villeur de aux humbles et aux peuts.

M. l'abben-Cestron, le vaillant député venden, affirms son bonbeur d'être réste fidèle à le foi de son baptème, et comments magnifiquement la devise « Liberté, égalité, fraternité en nous en moatrant la réalisation dans ne anaise catholiques françaises, dans le législation des catholiques belges et aliemands.

Et puisque toute journée chrétienne es termine par une prière, par en acte de contrition uvec l'esprit d'un homme de foi et la foi d'un homme d'esprit, non plus à la manière moderne en frappant la poitriue du voisiu pour lui dire : a Cest ta frante, c'est ta feute », mais à la manière chrétienne, en sachant dire il, c'est ma très grande fauts a. Il adjure tous les catholiques de se mettre à l'œuvre.

Cette lacouliable jouraée est faile, trompant les prévisions les plus qu'uniertes. On d'emtre d'espré, on de l'action de répondre à leur especie pour acciaume d'es et con Egities et

(i) Pour tous renseignements, a'adrese Secrétarist du Bureau diocésain, 3, rus Ba Bourg-en-Bresse.

# Informations du soir

LES FORTIFICATIONS DE BIZERTE LES FORTIFICATIONS DE BLEERFUR
Bizarte, il juinet.— M. Thomson seconomers
de M. Pichon, du général Meunier, gouvernair
de Bizarte et du colonel Grillot, coembre
les forts de la rive droite aûn d'examiner au
les forts de la rive droite aûn d'examiner au
les forts de la rive droite aûn d'examiner ac
les différents points traités deurs la couf
reace d'hier à bord in Desain entre lit.d. E
elon et les chass de la division d'occupatio
et de la division gavale. Le général Mennie
lui a mentre les emplacemants qui sersier
désignée pour l'installation de souvelles batt
ries et a fait manouver d'avant jui les canon
du fort de Ramd et de la betterie du Negro.

M. Thomson s'est ranssigné également en
la question des approvisionnements. Puis u ce
rantré à Bizerte.

La situation du Parfadet n'a pas changé.

An discr qui a on heateur le Dessiz l' Thomson a exprime le regret que motes obligations le mollent dans la s

### LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Concentration japonalse Caint-Pétershour, Il juilléi. Le correspondant du Novofé Vremas sur le théatre data guerre télégraphie : Les Chaois assurent qu'il se tronvs près de dis-Min-Pou uns concentration de troupes japonaises ai considerable que leur camp s'étand aur une longueur de quinze kilomètres.

Les Japonais à Sakhaline Tokio, 11 juillet. — Les Japonsis ont occupé filer, après un court bombardement, le cap Noloro, à l'extrême sud de l'île Sakhaline.

LES VACANCES DE M. DE BULOW Berlin, 11 Juin. — M. de Bâlow deit quitter Berlin in 18 pour se rendre en villégieure dans une station bainéaire de la mer du Nord. Ou considère lei ton départ comme le signe décisit de le détente des relations franco-allemandes. DU COMTE SCHOUVALOFF

# Moscos, it-inite. — Un certain nombre de personnes avaient été reçues par le comte action préfet de potice de Moscou. L'una d'altes a fait feu sur lui trois fois. Le prefet es tombe mort. Erassusein a été arrêté.

LE CONTROLE FINANCIER DE LA MACEDOINE DR LA MACEDOINE

Constentinople, 11 juilét. — On prérett de la Porta opposera un refna formel à la note de pnissances cuncerant l'institution d'un controle finencier international en Macédoine.

Les arguments de la Porte sont qu'il n'a pas été querion de contrôle daos la programme de réforme de Mueratieg et que les mesures prises actuellement pour la régularité de cervices financiers sont sufficentés.

#### 6500 PIGEONS LACHES

De notire correspondant de Nastes.

Ce matin, à 5 h. 30, 8500 pigeons appertenal
à des Sonitées de Londers et des survirons or
the lâchés à le gare des marchandises de
Nantes-Etal, en procence dian representant de
Roccités code mispaise a significant de
missaire applied de police. L'opération a ses
hian pieses duigré un temps brumeaus